



Première instance locale, le CSE ou Comité Social et Economique. C'est une instance de proximité, la voix des salariés Michelin.

Bien plus qu'un simple gestionnaire d'activités sociales, le CSE d'établissement est l'organe de contrôle et de protection qui agit directement sur votre lieu de travail : nous sommes vos yeux et vos oreilles sur le terrain.

Les différents CSE dans les sites sont organisés en bureau, en commissions, en assemblée, dans lesquels siègent les élus des organisations syndicales en fonction des résultats aux élections professionnelles. Un secrétaire est élu qui va accompagner le travail du CSE pendant quatre ans, aux côtés du président qui est un salarié Michelin, le chef du personnel du site par délégation (normalement, c'est le directeur du site).

A Clermont par exemple 35 membres titulaires et 35 suppléants de toutes les organisations syndicales sont élus à l'occasion des Elections Professionnelles.

Tous les mois, le président et le secrétaire conviennent d'un ordre du jour pour une réunion mensuelle lors de laquelle sont présentés des sujets clefs pour le site : réorganisations, résultats financiers ou plus sympathiques comme l'organisation d'une journée portes ouvertes pour les salariés.

Les sujets abordés :

- La rémunération
- L'intéressement
- Les avantages sociaux
- La Qualité de Vie au Travail
- La Gestion des Emplois et Parcours Professionnels
- L'organisation du temps de travail
- Les effectifs
- Les clients
- ...



Première instance locale, le CSE ou Comité Social et Economique. C'est une instance de proximité, la voix des salariés Michelin.

Chaque établissement Michelin a un CSE. A Clermont, le CSE est commun pour tous les sites (Carmes, Ladoux, Gravanches, Combaude...). Les différents syndicats y sont représentés selon les résultats aux élections professionnelles (un peu comme une Assemblée Nationale ou une mairie).

A la CFE-CGC, nous considérons que nous avons trois missions principales dans les CSE (en dehors des œuvres sociales) autour de 3 thèmes majeurs : 1 : Santé 2 : Sécurité et 3 : Conditions de Travail (SSCT).

C'est notre priorité absolue. Nous ne nous contentons pas de lire des rapports, nous arpentons les bureaux et les ateliers pour :

- 1- Identifier les risques : Qu'ils soient physiques (ergonomie, bruit, vétusté) ou psychologiques (burn-out, stress, harcèlement).
- 2- Enquêter : En cas d'accident du travail sur le site, nous menons l'enquête pour comprendre les causes et exiger des mesures correctives.
- 3- Alerter : Nous disposons d'un droit d'alerte en cas de "danger grave et imminent" ou DGI.

Nous faisons aussi le relais de vos réclamations. Les sujets sont donc très variés ! Un problème de climatisation ? Un dysfonctionnement managérial local ? Nous portons ces réclamations directement à la direction de l'établissement pour obtenir des solutions rapides.

Nous avons aussi un droit de regard et de contrôle sur les projets locaux.

Chaque changement impactant uniquement notre site (réorganisation de service, évolution du règlement intérieur, ...) doit nous être soumis. Notre rôle est de challenger la direction pour que la productivité ne se fasse jamais au détriment de votre équilibre vie pro/vie perso.

Retrouvez sur le site Internet CFE-CGC un bilan des CSE des sites et dans l'espace adhérent les comptes-rendus détaillés des débats dans nos différents CSE



Première instance locale, le CSE ou Comité Social et Economique. C'est une instance de proximité, la voix des salariés Michelin.

Et les activités socio-culturelles ou ASC ?

C'est une activité à part du CSE, elle peut être exercée par des membres titulaires, des suppléants, voire des salariés non membres d'une organisation syndicale. Pour ces activités au CSE, chaque élu a droit à des heures de délégation, différentes selon les sites.

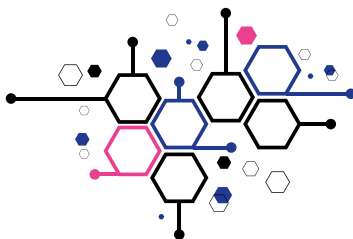
La commission ou les commissions des ASC (activités socio-culturelles) gèrent le budget alloué par Michelin (qui est un pourcentage de la masse salariale) afin de le réattribuer aux salariés sous différentes formes (cela va de la participation à des vacances, billetterie, à l'organisation d'événements pour les salariés, des voyages, les cadeaux pour Noël, etc.).

La commission ou les commissions sont là pour capter les besoins des salariés, proposer de nouvelles activités, adapter celles existantes, supprimer celles qui ne fonctionnent plus, être force de proposition pour faire découvrir de nouvelles choses aux salariés.

C'est donc une mission importante que vos élus CFE-CGC ont à cœur de tenir.

Spécificité à Clermont, le CSE co-gère aussi la SOHPeM avec Michelin.

Bon à savoir ==> Les élus CSE ont droit à des jours de formation : 5 jours de formation initiale pour les nouveaux aux titulaires / 12 jours par an de formation économique sociale et syndicale / 3 à 5 jours de formation santé sécurité et conditions de travail



Première instance locale, le CSE ou Comité Social et Economique. C'est une instance de proximité, la voix des salariés Michelin.

Écoutons Hassan Aït Fedail, Délégué Syndical à Paris parler de sa mission au CSE



Rendre l'humain visible derrière les chiffres"

"On me demande souvent : 'À quoi servez-vous concrètement, puisque tout se décide au siège ?' Ma réponse est simple : nous sommes le filtre de réalité.

Prenons l'exemple du récent nouvel accord de télétravail. Si le cadre est national, son application est locale. Nous sommes montés au créneau pour obtenir l'assurance que chaque salarié, lors de ses jours de présence sur le site Paris/Boulogne, dispose d'une place équipée d'un véritable écran pour travailler dans de bonnes conditions ergonomiques.

Il ne s'agit pas d'un 'confort' que l'on réclame, mais d'un rappel ferme à la direction : l'entreprise a une obligation légale de fournir les outils nécessaires à la protection de la santé et à la sécurité de ses collaborateurs. Notre rôle d'élus de proximité, c'est de passer du texte de l'accord à la réalité de votre bureau, pour que personne ne soit oublié derrière les grands discours.



Notre force, c'est votre confiance

Le CSE dans chaque site Michelin n'est pas une administration lointaine, c'est une équipe de collègues à votre écoute. Notre capacité à peser face à la direction dépend de votre soutien et de la précision des informations que vous nous faites remonter.

C'est pourquoi votre vote au moment des élections est important. Vous choisissez celles et ceux qui seront vos porte-parole pendant quatre ans.

